



Le Département sécurise les abords du Pont Royal de la Citadelle de Doullens

Amiens, le vendredi 8 décembre 2023

L'ancienne entrée principale de la Citadelle de Doullens, appelée Pont Royal, en ruine depuis la Seconde Guerre mondiale, présente des signes avancés de dégradation nécessitant une action sans délai. Afin de préserver la sécurité des promeneurs du site, en coordination avec la Ville de Doullens et l'EPCC Somme patrimoine, gestionnaire du site, le Département ferme les abords du pont à partir d'aujourd'hui. Un cheminement alternatif va être prochainement mis en place pour contourner l'édifice fragilisé.

La plus ancienne Citadelle de France

Construite par François 1^{er}, la Citadelle de Doullens est la plus ancienne citadelle de France. Elle a été remodelée par plusieurs Rois successifs avant de servir de prison, d'abord pour des prisonniers politiques, puis pour des femmes, jusqu'en 1959. Au sortir de la Guerre d'Algérie, environ 200 familles de harkis furent logées en urgence.

Le Pont Royal a vraisemblablement été endommagé le 6 juillet 1944, lorsqu'un bombardement américain frappa la Citadelle. Depuis, une partie du tablier ainsi que deux piles se sont effondrées, entre la porte royale et le reste du pont.

Des mesures immédiates pour la sécurité des usagers



Aujourd'hui, le Pont Royal souffre de nombreux désordres structurels, rendant trop dangereuse son approche. L'inspection récemment réalisée sur site a mis en évidence que des parties de maçonnerie menacent de tomber.

Une partie des fossés de la Citadelle, qui fait une boucle autour de l'édifice et qui est régulièrement empruntée par les promeneurs, va être fermée au public pour des raisons de sécurité. Des barrières seront installées en attendant la pose de clôtures plus pérennes.

6,5 millions d'euros prévus par le Département

Lors de la présentation du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023-2026 en avril dernier, le Conseil départemental avait déjà prévu 6,5 millions d'euros pour les travaux à réaliser sur l'ensemble avec 5 millions d'euros pour le pont et 1,5 million pour la Porte Royale.

Les premières études réglementaires et techniques sont programmés en début d'année 2024.

Compte tenu de l'inscription du Pont et de la Porte aux Monuments Historiques, des financements de l'État, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Fondation du Patrimoine, via la mission Bern seront recherchés dès 2024.

En parallèle, le Département va réaliser en 2024 les études et les travaux visant la restructuration du pavillon d'accueil ainsi que les travaux complémentaires de fermeture et de sécurisation du Logis du Gouverneur (413 000 €) ainsi que le diagnostic technique et architectural des remparts de la citadelle de Doullens (50 000 €).

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « ***le Département s'est massivement engagé pour que la Citadelle de Doullens soit un véritable phare culturel et patrimonial au Nord de la Somme. Avec Christelle Hiver, Maire de Doullens et présidente de l'EPCC Somme patrimoine, nous prenons les mesures qui s'imposent pour la sécurité des promeneurs et lançons les étapes préalables aux travaux dès à présent. Au regard de l'intérêt exceptionnel du site, nous comptons sur l'État et la Mission Bern, que nous allons solliciter, pour redonner à ce monument tout son attrait et son importance, afin de faire du Pont Royal la future entrée principale de la Citadelle, et ainsi relier l'édifice au centre-ville de Doullens.*** »

Invitant les usagers à respecter les mesures de sécurité mises en place, le Conseil départemental de la Somme rappelle à la prudence et les remercie de leur compréhension.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

